



Office Méditerranéen de la Jeunesse

- ❖ Partant du constat que les **migrations circulaires qualifiantes sont un facteur décisif du développement des richesses, des échanges inter-culturels et de la compréhension mutuelle dans l'espace méditerranéen,**
16 pays du pourtour méditerranéen s'associent pour donner priorité à la jeunesse dans la construction d'un espace méditerranéen de la circulation des personnes, du savoir et des compétences et créer l'Office Méditerranéen de la Jeunesse
- ❖ Ces 16 pays sont :
l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, Chypre, la Croatie, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Liban, le Maroc, Malte, le Monténégro, la Slovénie, la Tunisie et la Turquie
- ❖ L'Office Méditerranéen de la Jeunesse bénéficie de la **contribution active de la Commission Européenne**

Deux missions :

❖ [Programme pilote pour la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels](#)

Promouvoir :

- la mobilité des meilleurs étudiants de niveau Master et Doctorat
- une première expérience professionnelle
- la mobilisation des compétences au profit du développement du pays d'origine

❖ [Le Centre de ressources sur les mobilités méditerranéennes](#)

Recensement sur le site de l'Office Méditerranéen de la Jeunesse

www.officemediterraneendela jeunesse.org d'informations sur les formations, les programmes de bourse, l'emploi des diplômés

Le programme pilote pour la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels

Le premier appel à projets dans le cadre du programme pilote pour la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels

- ❖ **encourage des partenariats structurants entre les établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires**
- ❖ **pour offrir à leurs meilleurs étudiants un label OMJ :**
 - Une **bourse OMJ** pour le financement d'une période de mobilité universitaire d'un ou deux semestres dans une formation de niveau Master ou Doctorat labellisée OMJ
 - Des **facilités d'entrée et de séjour**
 - Un **parrainage professionnalisant**
 - L'accès à une **plateforme de stages et d'emplois**
 - La possibilité d'exercer une **première expérience professionnelle dans le pays participant de son choix**

L'appel à projets pour la labellisation OMJ de formations

- ❖ **Calendrier de l'appel à projets pour la labellisation OMJ de formations de niveau Master et Doctorat**
 - Lancement **le 1^{er} octobre 2010** simultanément dans les 16 pays
 - Dossiers disponibles sur www.officemediterraneendela jeunesse.org (Masters n°OMJ 2010/01 et Programmes doctoraux n°OMJ 2010/02)
 - Date limite de dépôt des candidatures à adresser à campusfranceomj@campusfrance.org et à l'opérateur national des pays concernés (voir adresses sur le site) : **le 12 décembre 2010**
 - Publication de la liste des formations labellisées : **février 2011**
 - **A partir de février 2011** : recrutement des candidats boursiers par les établissements
 - **Juin 2011 au plus tard** : sélection des candidats boursiers et publication de la liste des bénéficiaires
 - **Septembre-octobre 2011** : rentrée universitaire des premiers boursiers labellisés OMJ

L'appel à projets pour la labellisation OMJ de formations

Sont éligibles des formations qui sont à la fois :

- ❖ de niveau Master ou Doctorat
- ❖ co-diplômantes (diplôme conjoint, double diplôme ou diplôme multiple/co-tutelle de thèse)
- ❖ mises en œuvre par des établissements de pays participants à l'OMJ, organisés en partenariat d'au moins deux pays différents
- ❖ dans une filière d'intérêt méditerranéen

Les filières d'intérêt méditerranéen

Retenues en tenant compte de l'analyse de la situation des marchés du travail, des besoins en compétences et des priorités stratégiques des pays participants

Filières génériques	13 filières universitaires
Sciences techniques appliquées aux sciences exactes et Sciences de l'ingénieur	Agriculture, agroalimentaire, pêche
	Environnement et sciences de la Terre (développement durable, énergies renouvelables, gestion des ressources en eau, traitement des déchets, industries marines...)
	Informatique, mathématiques, télécommunications, électricité, électronique
	Génie civil, urbanisme, BTP
	Transport (aéronautique, mécanique, logistique...)
Sciences techniques appliquées aux sciences sociales	Droit
	Management culturel
	Management, gestion, finances et commerce
	Sciences économiques et politiques
	Tourisme, hôtellerie et restauration
	Sport
	Education
Sciences de la Santé	Médecine, biologie, biotechnologies

Les six domaines d'initiatives prioritaires de l'UPM

- ❖ **Priorité aux formations s'inscrivant dans un des 6 domaines d'initiatives prioritaires de l'Union pour la Méditerranée :**
 - **dépollution de la Méditerranée**
 - **autoroutes maritimes et terrestres**
 - **développement de l'énergie solaire**
 - **enseignement et recherche**
 - **protection civile**
 - **développement des petites et moyennes entreprises**

Le label OMJ pour les formations

- ❖ Les formations seront labellisées pour la durée de la période d'expérimentation de l'OMJ : jusqu'à l'année universitaire 2013/2014 incluse
- ❖ Pendant la durée de leur labellisation, elles pourront proposer chaque année les candidatures de leurs meilleurs étudiants pour l'attribution de bourses
- ❖ Un nouvel appel à projets sera conduit chaque année, permettant à de nouvelles formations d'obtenir le label

Les bourses

- ❖ Les partenariats d'établissements dont les formations auront été labellisées, proposeront les candidatures de leurs meilleurs étudiants pour l'attribution de bourses
- ❖ Les bourses sont attribuées pour une période de mobilité d'un ou deux semestres universitaires soit 5 ou 10 mois pendant le parcours de formation
- ❖ Elles sont mises en place dès la rentrée 2011
- ❖ Elles sont versées aux étudiants par les établissements

Les bourses

❖ Une allocation-type de frais de séjour :

- 1 000 euros/mois pour une bourse de niveau Master
- 1 500 euros/mois pour une bourse de niveau Doctorat

❖ Elle est corrigée d'un coefficient tenant compte du coût de la vie dans le pays d'accueil

Albanie	78,5	Italie	111,5
Bosnie-Herzégovine	70,7	Liban	80
Croatie	106,3	Malte	85
Chypre	89,2	Maroc	86,9
Egypte	68,7	Monténégro	68,9
Espagne	101,6	Slovénie	90,2
France	115,5	Tunisie	68,7
Grèce	95	Turquie	80,7

- ❖ **Une allocation frais de transport sous forme d'indemnité forfaitaire qui varie en fonction de la distance entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil**
 - ❖ Moins de 1 000 km : 300 euros
 - ❖ Entre 1 001 et 2 000 km : 500 euros
 - ❖ Entre 2 001 et 3 000 km : 700 euros
 - ❖ Plus de 3 000 km : 1 000 euros

❖ Objectif quantitatif :

- 500 semestres pour les Masters
- 200 semestres pour les Doctorats

=> 350 à 700 étudiants bénéficiaires par an

Toutes les informations disponibles figurent sur le site :

www.officemediterraneendela jeunesse.org